

De 1808 à 1814 nous voyons M. membre-secrétaire du Bureau de bienfaisance créé le 28. 1. 1797 et composé de cinq membres élus au scrutin secret par l'administration municipale et renouvelés tous les ans par cinquième. (11)

Du 16. 9. 1809 date un rapport dans lequel M., nommé expert par le préfet *Jourdan*, fait des propositions quant au dédommagement des sinistrés de Mamer, localité dont un quart venait d'être détruit par le feu. (12)

En 1812, à la retraite de l'armée française, la commission du Bureau de bienfaisance fut chargée de l'administration de l'hôpital Vauban qui, après avoir été vide un certain temps, fut de nouveau converti en hôpital militaire. M. nous rapporte que la maladie des troupes revenant de Russie s'étant communiquée aux habitants de la ville, plusieurs personnes en ont été la victime. « Les militaires, dans le sudit hôpital, mouraient par vingtaines chaque jour, sur un nombre de trois à quatre cents ; indépendamment de cet hôpital on en avait placé encore plusieurs dans l'église de Munster et à l'hôpital de la garnison qui avait été transféré précédemment à l'abbaye de Munster. »

Nous avons reproduit à la page 25 du 1<sup>er</sup> tome de cette collection la relation de *Schrobilgen* sur la tentative des Hessois de prendre la ville par surprise, dans la nuit du mardi gras de 1814.

Voici encore quelques détails complémentaires glanés dans les Mémoires de M. : « Les Hessois n'avaient pas de pierres à leurs fusils pour ne pas donner feu ; sur le pont de bois en-deçà de la porte Mansfeld, qui était fermée au milieu par une barrière en bois, se trouvait en faction un conscrit qui, entendant le bruit des passants qui venaient du Weimershof, déchargea son fusil. Sur ce seul coup de fusil les Hessois prirent la fuite, abandonnant leurs échelles, tambours, chacots qu'ils perdirent en se sauvant à toutes jambes, partie par la route, partie par le cimetière militaire où plusieurs tombèrent dans les grandes fosses des morts qui n'étaient encore qu'à moitié comblées. . . Par ce simple coup de fusil d'un pauvre conscrit, Dieu nous a sauvés d'une grande calamité et de bien des malheurs. »

Le 10. 4. 1809 M. fut nommé inspecteur de l'octroi, fonctions qui donnaient au titulaire, en dehors d'un traitement de 1200 francs, l'honneur de figurer en rang immédiatement après le premier fonctionnaire de la mairie, le commissaire de police. (13) Du temps passé à l'Octroi et qui dura jusqu'au 1. 1. 1824, il resta à M. surtout le souvenir de la cherté des grains en 1817, lorsque leur prix monta jusqu'à 16 et 18 francs le bichet ; « on était obligé de mêler des pommes de terre à la farine du bled. »

Le couronnement de la carrière administrative de M. fut sa nomination au poste de commissaire de police, le 18. 2. 1819, le traitement étant de 700 florins.

A l'encontre des temps présents où ces fonctions sont d'ordre paramilitaires, elles étaient, au temps qui nous occupe, spécifiquement civiles et aussi multiformes qu'importantes. Aussi M. est-il entré dans